

Le nanisme, une différence qui mérite le respect!

Aujourd'hui encore, les personnes en situation de handicap font face à de nombreux préjugés. Parmi elles, les personnes de petite taille subissent un traitement particulier : regards insistants ou moqueries font partie de leur quotidien.

Comme tous les êtres humains, les personnes atteintes de nanisme méritent le respect. Notre société doit changer son regard sur la différence pour la voir comme une force et non une faiblesse.

Apprécions et célébrons la différence!

Mois du nanisme
Octobre 2020



Pourquoi dire « personne de petite taille » ?

Le terme *nain* n'est pas mauvais en soi lorsqu'il est utilisé à titre d'adjectif. En effet, ne dit-on pas « un lapin nain » ou « un palmier nain » ? Cependant, c'est lorsque ce mot est utilisé comme nom pour désigner un être humain qu'il peut déranger, par exemple quand on dit ou écrit « un nain ».

Employé de cette façon, le mot « nain » peut être réducteur et péjoratif, car il restreint l'individu à sa condition, de la même façon qu'on réduit une personne ayant des limitations fonctionnelles si on l'appelle « l'handicapé ». Les expressions que l'on prend pour désigner de façon convenable des catégories d'individus (personnes non voyantes ou mal entendantes, personnes racisées, etc.) ne sont alors pas seulement des politesses, elles servent à reconnaître leur identité en tant que *personnes*.

Ceci dit, l'expression « personne de petite taille » n'est pas un euphémisme comme les autres, une tournure de plus pour correspondre au ton « politiquement correct » ambiant. Il s'agit d'une périphrase qui permet d'éviter un mot encore trop souvent associé à des personnages fictifs ou à des objets de décor. En effet, si je vous dis : « en regardant par la fenêtre, j'ai vu un aveugle dans le jardin », je ne suis certes pas politiquement correct, mais vous avez une image assez précise de la scène que j'ai en tête : celle d'une personne debout avec une canne blanche. Mais si je vous dis « en regardant par la fenêtre, j'ai vu un nain dans le jardin », êtes-vous sûr de voir une personne? Même chose si je vous dis « lors de la réunion du conseil, 7 handicapés sont entrés » et « lors de la réunion du conseil, 7 nains sont entrés ». Dans le deuxième cas, force est de constater que vos souvenirs d'enfance et l'imagerie collective viennent d'enlever le ton sérieux et protocolaire de ma réunion du conseil.

Pour toutes ces raisons, l'*Association québécoise des personnes de petite taille*, qui travaille à favoriser l'intégration professionnelle, scolaire et sociale des personnes qu'elle représente, privilégie toujours l'expression plus juste et moins connotée de « personne de petite taille ». Il est exact que l'expression peut être ambiguë, particulièrement pour certaines personnes qui ne sont pas grandes, mais qui n'ont pas le diagnostic d'une des 500 maladies entraînant le nanisme. Pourtant, à force de l'utiliser, cette ambiguïté disparaîtra certainement et l'expression « personne de petite taille » deviendra alors la norme, comprise par tous, sans besoin d'explication. À ce moment-là, le mot « nain » sera réservé aux personnages mythologiques ou fantastiques comme dans l'univers du *Seigneur des anneaux* ou bien aux figurines décoratives ou porte-chance.

En attendant, pour être bien comprise du public, l'AQPPT emploie aussi « personne ayant le nanisme », « personne de petite stature » ou « personne avec un retard de croissance ». Provenant de l'anglais « little people », le terme « petite personne », souvent employé dans le langage populaire, est tout aussi acceptable.

Le point commun de toutes ces façons de dire est qu'elles permettent de mettre en avant la *personne*. Elles donnent aussi l'occasion de rappeler que le nanisme est une condition médicale sérieuse entraînant des complications parfois sévères, ce que ne permet pas le mot « nain » qui, de nos jours encore, porte trop souvent à sourire.

Nous joindre :



Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)

6300, avenue du Parc, bureau 430

Montréal (Québec) H2V 4H8

Téléphone : 514-521-9671

Courriel : info@aqppt.org

Site Internet : www.aqppt.org